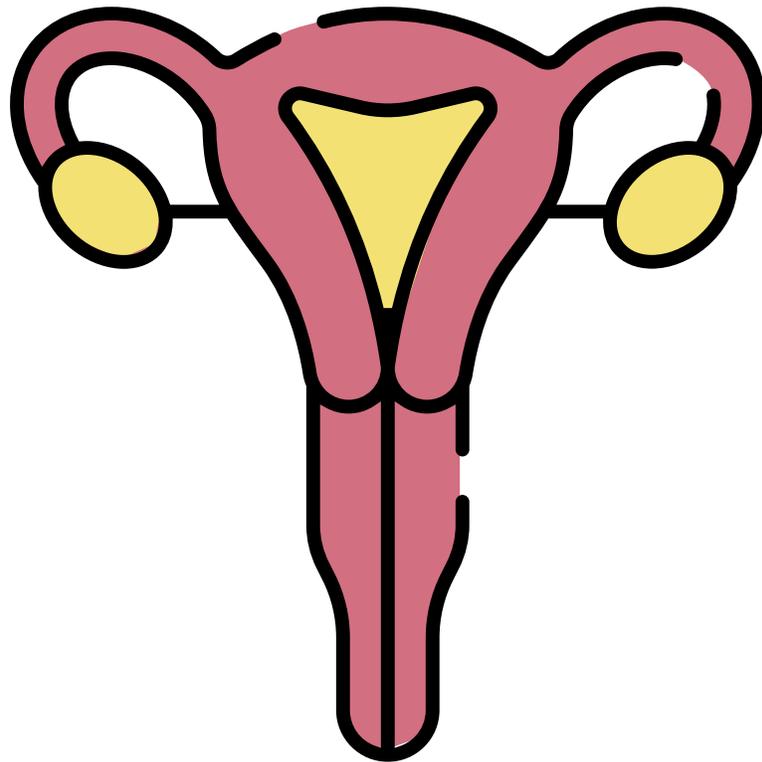


Le cancer du col de l'utérus



Ce feuillet d'information parle des moyens de réduire les risques de cancer du col de l'utérus.

Avec le financement de



Santé
Canada

Health
Canada

Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

sieccan
Sex Information & Education Council of Canada
Conseil d'information & d'éducation sexuelles du Canada

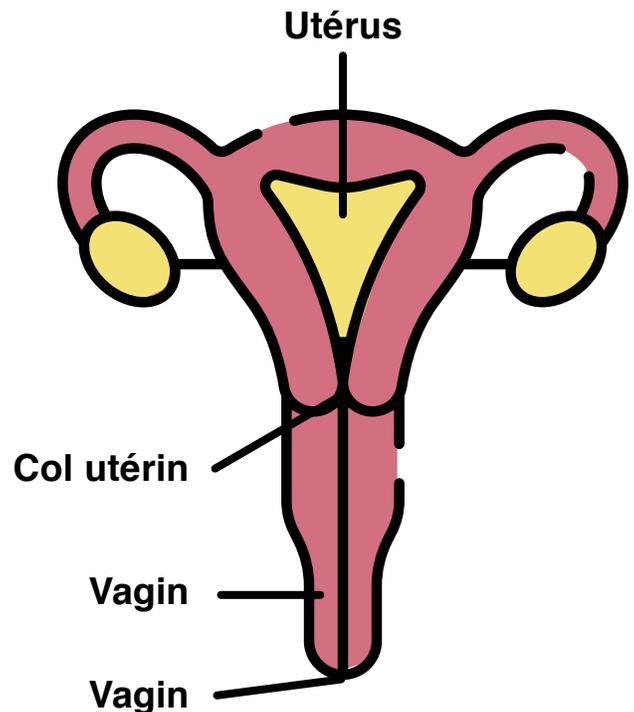
Le cancer du col de l'utérus

Toute personne qui a un utérus peut développer un cancer du col de l'utérus.

Le col de l'utérus (ou « col utérin ») est un organe en forme de beigne qui relie ton utérus et ton vagin. Le col de l'utérus est la partie étroite du bas de l'utérus. L'utérus (ou « matrice ») est un organe en forme de poire, de la grosseur d'un petit poing. Le vagin a la forme d'un tube et il relie le col de l'utérus à la vulve. La vulve comprend les parties externes de tes organes génitaux, comme les lèvres, le clitoris et l'ouverture de l'urètre (c'est-à-dire le trou par lequel ton urine sort).

Le cancer du col de l'utérus touche surtout le col de l'utérus, mais il peut aussi s'étendre à l'utérus, à la vulve et au vagin.

Le cancer du col de l'utérus est une maladie sérieuse. Chaque année, plus de 1 000 Canadiennes développent un cancer du col de l'utérus et environ 400 d'entre elles en meurent.



Mais il est possible de prévenir le cancer du col de l'utérus. De plus, le cancer du col de l'utérus peut être traité si on le détecte assez tôt.

Le VPH et le cancer

Le virus du papillome humain (VPH) est responsable de la plupart des cancers du col de l'utérus.

Qu'est-ce que le VPH?

Le VPH est une infection transmissible sexuellement. Les infections transmissibles sexuellement se transmettent d'une personne à une autre par des relations sexuelles.

On peut contracter (ou « attraper ») le VPH par contact de peau à peau pendant les relations sexuelles, par exemple quand la vulve, le vagin, le col utérin, le pénis, la gorge ou l'anus d'une personne entre en contact avec les organes génitaux, la bouche ou la gorge d'une autre personne, généralement pendant le sexe. Le VPH peut se transmettre sans éjaculation et sans pénétration du pénis dans le vagin, l'anus ou la bouche.



Puisque le VPH se transmet par contact de peau à peau, le condom peut réduire le risque de VPH, mais il ne nous protège pas complètement contre l'infection.

Le VPH est une infection transmissible sexuellement très répandue. La plupart des personnes qui n'ont pas été vaccinées contre le VPH avant de commencer à avoir des relations sexuelles contracteront le VPH au moins une fois dans leur vie.

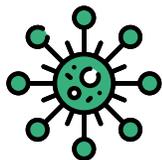


La plupart des personnes qui ont le VPH ne présentent pas de symptômes et ne savent pas qu'elles ont cette infection.

Qu'est-ce que le VPH?

En général, le VPH ne cause aucun problème de santé et disparaît de lui-même.

Mais parfois, le VPH peut causer des problèmes de santé comme :



- **Le cancer.** Le VPH peut causer le cancer du col de l'utérus et le cancer dans d'autres parties du corps comme la gorge, le vagin, la vulve, le pénis ou l'anus.
- **Des verrues sur les parties génitales.** Le VPH peut causer des verrues sur certaines parties du corps, comme le vagin, le pénis et l'anus. Une verrue est une petite bosse de couleur chair qui peut ressembler à un chou-fleur.



De nombreuses années peuvent s'écouler avant que les cellules infectées par le VPH se transforment en un cancer.



Des personnes de toutes les identités de genre et de toutes les orientations sexuelles peuvent contracter le VPH.

Il est important que tout le monde se protège contre le VPH.

Comment te protéger contre le VPH?

1. Fais-toi vacciner contre le VPH

Le vaccin contre le VPH est le meilleur moyen de te protéger contre le VPH et de protéger les personnes avec qui tu as des relations sexuelles.

Qu'est-ce que le vaccin contre le VPH?

Le vaccin contre le VPH est un vaccin que tu peux obtenir auprès d'un-e professionnel-le de la santé. On le reçoit en une à trois doses (généralement espacées de six mois).

Pour plus d'information sur les doses de vaccin, consulte le [Guide des vaccins contre le VPH du Gouvernement du Canada](#).

Pourquoi le vaccin contre le VPH est-il important?



Le vaccin contre le VPH prévient les verrues génitales et les cancers causés par le VPH (comme le cancer du col de l'utérus).

Le vaccin contre le VPH peut prévenir plus de 90 % des cancers causés par le VPH.



Si tu ne te fais pas vacciner et que tu as des relations sexuelles, il y a de fortes chances que tu attrapes le VPH à un moment ou à un autre de ta vie.

Même si tu ne développes pas de problèmes de santé à cause du VPH, **tu pourrais toujours transmettre le VPH à une autre personne.**

Se faire vacciner contre le VPH nous protège et en même temps ça protège les personnes avec qui on a des relations sexuelles.

Qui devrait se faire vacciner contre le VPH?

Au Canada, il est recommandé que toutes les personnes âgées de 9 à 26 ans reçoivent le vaccin contre le VPH. Il est possible aussi que des personnes de plus de 26 ans soient encouragées à recevoir le vaccin contre le VPH. Si tu souhaites te faire vacciner contre le VPH, parles-en à ton/ta prestataire de soins de santé.

Le vaccin contre le VPH est-il sécuritaire?



Oui, il est très sécuritaire.



La plupart des personnes n'ont pas d'effets secondaires lorsqu'elles reçoivent le vaccin contre le VPH.

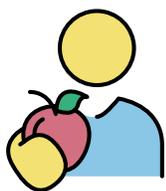


Parfois, on peut ressentir une légère douleur ou avoir une rougeur ou un peu d'enflure à l'endroit où on a reçu le vaccin. Mais ces symptômes disparaissent généralement au bout de quelques jours.



Dans un très petit nombre de cas, une personne peut avoir une réaction allergique ou s'évanouir après avoir reçu le vaccin contre le VPH.

Comment se faire vacciner contre le VPH?



Toutes les provinces et tous les territoires offrent des programmes gratuits de vaccination contre le VPH pour les élèves, dans les écoles. Si ton école offre le vaccin contre le VPH pour ton année d'études, fais-toi vacciner lorsque le programme a lieu dans ton école.



Si tu ne peux pas recevoir le vaccin contre le VPH à l'école, **demande à ton/ta médecin ou à ton/ta pharmacien-ne s'il existe d'autres programmes de vaccination contre le VPH dans ta province ou ton territoire.**

P. ex. la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et le Manitoba ont des programmes de vaccination contre le VPH pour certains groupes de personnes (p. ex. les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, les personnes vivant avec le VIH et les personnes transgenres).



Il est possible aussi de se faire vacciner contre le VPH au cabinet d'un-e médecin ou dans une pharmacie et de payer pour cela. Le vaccin peut coûter entre 510 \$ et 630 \$.

Si tu as une assurance privée ou si tu bénéficies du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), le coût du vaccin pourrait être couvert en entier ou en partie. **Vérifie auprès de ta compagnie d'assurance ou de ton/ta travailleur-euse social-e, pour savoir si ce vaccin est couvert.**



Pour plus d'information sur les programmes de vaccination contre le VPH dans chaque province et territoire, consulte la [Carte d'accès aux vaccins contre le VPH du Partenariat canadien contre le cancer](#).

2. Fais-toi dépister régulièrement pour le cancer du col de l'utérus

Le dépistage du cancer du col de l'utérus s'adresse à toutes les personnes qui ont un col de l'utérus. Ce dépistage permet de détecter le cancer du col de l'utérus à un stade précoce chez une personne, afin de pouvoir le traiter avant qu'il ne devienne grave.

Il existe deux façons de dépister le cancer du col de l'utérus :

- Le test Papanicolaou ou **test Pap**
- Le test de dépistage du VPH

Le test Papanicolaou

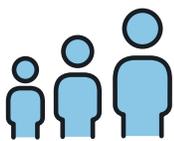


À l'heure actuelle, le test Pap est le principal moyen utilisé au Canada pour dépister le cancer du col de l'utérus.



Les tests Pap sont utilisés pour rechercher, dans le col de l'utérus, des cellules qui peuvent devenir cancéreuses.

Chaque province et territoire du Canada a des lignes directrices concernant le moment où une personne qui a un col de l'utérus devrait passer un test Pap.



En général, on commence à passer le test Pap à 21 ans ou à 25 ans, et on continue jusqu'à l'âge de 65 ou 70 ans. Une fois que l'on commence à passer le test Pap, on devrait le faire tous les 2 ou 3 ans.

Demande à ton/ta prestataire de soins de santé à quel moment tu devrais passer un test Pap et à quelle fréquence.

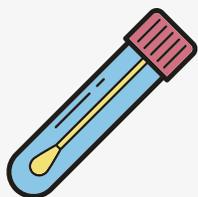
Le test Papanicolaou



Le test Pap est généralement effectué par un-e médecin ou un-e infirmier-ière dans une clinique de santé.

Pour faire le test Pap :

1. Le/la médecin ou l'infirmier-ière te demandera de t'allonger sur le dos, les genoux écartés.
2. Il ou elle utilisera un outil appelé « spéculum » pour ouvrir ton vagin afin de voir ton col de l'utérus.
3. Il ou elle utilisera ensuite une petite brosse douce pour prélever quelques cellules sur le col de ton utérus.

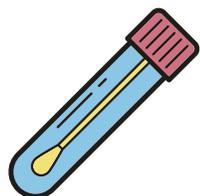


Une ressource sur le site Web du Disability and Sexuality Lab explique plus en détail à quoi t'attendre lorsque tu passeras un test Pap (en anglais) : <https://www.disabilitysexualitylab.com/work/resources-for-service-providers>



Pour certaines personnes qui ont un handicap, insérer le spéculum dans le vagin peut être difficile ou inconfortable.

Si ton handicap peut rendre difficile d'introduire un spéculum dans ton vagin (p. ex. si tu souffres de spasticité), dis-le à l'avance à ton/ta médecin ou infirmier-ière. Si tu es inquiet-ète à l'idée qu'on insère un spéculum dans ton vagin, tu peux demander à ton/ta médecin ou infirmier-ière si tu peux avoir un rendez-vous plus long ou si un spéculum plus petit peut être utilisé.



Il est également important de dire à ton/ta médecin ou infirmier-ière s'il y a des régions autour de ton col de l'utérus, dans ton vagin et sur ta vulve qui sont sensibles pour toi.

Tu peux aussi lui demander si tu peux passer plutôt un test de dépistage du VPH.

Le test Papanicolaou

Il est important de faire valoir tes intérêts si tu en es capable. Tu peux demander par exemple à ton/ta prestataire de soins de santé des aménagements pour que ton test Pap soit plus accessible et plus confortable. Tu pourrais aussi demander à ton/ta prestataire de soins de santé de te proposer une autre position, d'utiliser un gel anesthésiant, ou de te faire prendre un analgésique à l'avance (p. ex. Advil ou Tylenol).



Voici des exemples de choses que tu pourrais dire à ton/ta prestataire de soins lors d'un test Pap :

- Je préférerais que vous m'expliquiez tout ce que vous faites.
- J'ai besoin d'aide pour monter sur la table d'examen et mettre mes pieds dans les étriers.
- Je ne peux pas monter sur la table d'examen, quelles sont les autres possibilités?
- Cette position est douloureuse/inconfortable, quelles sont les autres positions possibles?
- J'aurai peut-être besoin d'un peu plus de temps pour me mettre en position et/ou traiter les informations.
- J'ai apporté une liste de mes questions et préoccupations.
- Expliquez-moi lentement et clairement la procédure/les résultats, svp. Donnez-moi des instructions étape par étape, svp.
- J'ai demandé à un-e ami-e de confiance (ou à une personne de ma famille) de venir avec moi à notre visite, pour m'aider à me mettre en position et/ou à comprendre les informations ou à m'en souvenir.
- Je préférerais que vous me disiez toutes les options possibles.
- Je suis un peu sensible en bas, pouvez-vous utiliser un gel anesthésiant?
- J'aimerais demander un deuxième avis sur cette procédure/ médicament, pouvez-vous m'orienter vers un-e spécialiste?

Faire valoir tes intérêts peut être difficile, mais c'est important parce que c'est toi qui connais le mieux ton corps et tu as le droit de participer aux décisions concernant ta santé.

Si tu es intersexe ou transgenre et que tu ne sais pas si tu as besoin d'un dépistage du cancer du col de l'utérus, parle à un-e prestataire de soins de santé en qui tu as confiance.



Le dépistage du VPH



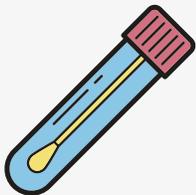
Certaines provinces et certains territoires envisagent de faire du dépistage du VPH le principal moyen pour dépister le cancer du col de l'utérus (au lieu du test Pap).



Le dépistage du VPH est utilisé pour rechercher, dans les cellules du col de l'utérus, le VPH qui pourrait causer un cancer.



Un spéculum n'est pas nécessaire pour effectuer un dépistage du VPH. Pour cette raison, le dépistage du VPH peut être plus accessible.



Pour le dépistage du VPH, un-e médecin ou un-e infirmier-ière introduira une petite brosse souple dans ton vagin et la fera tourner pendant 15 à 20 secondes. Comme la brosse n'a pas besoin de toucher le col de ton utérus, il n'est pas nécessaire d'aller très profondément dans ton vagin.

Dis à ton/ta médecin ou infirmier-ière s'il y a des régions autour de ton vagin ou de ta vulve qui sont sensibles pour toi.

Le dépistage du VPH

Si tu habites en Colombie-Britannique, tu peux faire toi-même le dépistage du VPH à la maison. C'est ce qu'on appelle « l'autodépistage du col de l'utérus ». Voici une vidéo qui t'explique comment faire l'autodépistage du col de l'utérus (en anglais) : https://www.youtube.com/watch?v=tr3rEAr8vm8&t=10s&ab_channel=ScreeningBC



Si tu habites en Colombie-Britannique et que tu veux utiliser l'autodépistage du col de l'utérus, tu peux remplir un formulaire en ligne (en anglais) pour qu'on t'envoie une trousse d'autodépistage (<https://submit.healthcarebc.ca/bccancer/cervix-screening-kit>) ou tu peux appeler le 1-877-702-6566 pour obtenir plus d'information.

Voici un lien pour plus d'information sur l'autodépistage du col de l'utérus (en anglais) : <http://www.bccancer.bc.ca/screening/cervix/how-it-works/what-is-cervix-self-screening>

Les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des obstacles au dépistage du cancer



- Les établissements de soins de santé ne sont pas toujours physiquement accessibles.
- Il est possible que les dépistages du cancer du col de l'utérus ne soient pas faits de manière accessible.
- Certain-es professionnel-les de la santé peuvent penser que les personnes handicapées n'ont pas besoin de dépistage du cancer du col de l'utérus. C'est parce que certaines personnes supposent que les personnes handicapées n'ont probablement pas de relations sexuelles. Pour savoir si ton/ta prestataire de soins est la bonne personne pour toi, tu pourrais lui demander quelles sont ses connaissances au sujet de ton handicap.
- Certaines personnes ne savent peut-être pas quelles sortes de dépistages du cancer elles devraient passer.

C'est pourquoi il est encore plus important de se faire vacciner contre le VPH.

3. Pour le sexe, utilise un condom ou une digue dentaire

L'utilisation d'un condom ou d'une digue dentaire chaque fois que tu as une relation sexuelle peut réduire ton risque de contracter le VPH. Cela ne te protégera pas complètement, car tu peux toujours contracter le VPH ou le transmettre à une autre personne par contact de peau à peau à partir de la région du corps que le condom ne couvre pas. L'utilisation d'un condom ou d'une digue dentaire aide quand même à réduire les risques.



Certaines personnes handicapées (comme les personnes qui ont le spina bifida) ont des allergies au latex et doivent utiliser des condoms ou des digues dentaires sans latex.

Pour en savoir plus sur les façons de te protéger contre les infections transmissibles sexuellement, les moyens pour éviter de les transmettre à d'autres personnes et comment s'y prendre pour parler à ton/ta/tes partenaire-s de l'utilisation de condoms ou de digues dentaires, lis le feuillet d'information [« Prévenir les infections transmissibles sexuellement \(ITS\) »](#).

